

bonjour!

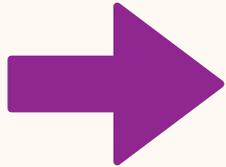
Paraît 6 à 8 fois par an

Un lien dynamique entre l'administration communale, les habitants d'Yverdon-les-Bains et de Gressy!

juillet 2010

n° 43

Espace de convivialité sur la place de la Gare



Un espace couvert, sous forme d'une tente de 100 m², a été installé sur la place de la Gare. Inauguré le 17 juin dernier, ce couvert est destiné à accueillir différents événements (exposition, débat, présentation au public, performance, animation,...). Le but est de développer sur la place de la Gare, un lieu de vie facilitant les contacts et les rencontres en proposant une vitrine des activités culturelles et sportives conduites par les acteurs locaux.

En 2008, la Ville d'Yverdon-les-Bains s'est engagée dans un processus visant à rendre la gare attractive, vivante et conviviale ainsi qu'à renforcer sa vocation de lieu de rassemblement et de sociabilité. Porteur du projet, le service Education et Jeunesse a coordonné cette mission en impliquant la population et les usagers de la gare, les services de la Ville ainsi que les acteurs locaux concernés. Les résultats des interviews conduits sur la place de la Gare de même que les échanges et les débats qui s'en sont suivis ont mis en évidence plusieurs axes de réflexions. Notamment une réelle volonté de faire de la gare un véritable lieu de vie où les contacts et les rencontres seraient facilités. A cet égard, le développement des animations est considéré comme un moyen privilégié pour y parvenir.

La thématique animation répond en effet aux attentes de la population consultée qui sollicite la mise sur pied de manifestations culturelles telles que musique, festivals, expositions itinérantes, animations spor-

tives. C'est dans cette perspective que le service Education et Jeunesse a proposé d'installer un couvert permettant d'abriter la population/les usagers lors d'un événement de ce type. Le couvert mis en place a un caractère non définitif, son mode de construction étant assimilable à une structure provisoire légère.

Parmi les quelque 10'000 usagers quotidiens de la gare d'Yverdon-les-Bains, nombreux sont ceux qui ont du « temps à perdre »: quelques minutes ou quelques heures parfois. Ce public s'est montré très curieux et présent lors des mini-événements organisés en 2009 (concerts de musique, folklore, actions de sensibilisation et de prévention, soupe, etc.) et qui ont permis de confirmer l'intérêt du public pour de telles manifestations organisées sur la place de la Gare. Dans cet esprit, le programme 2010 a débuté notamment avec la participation du centre Espace Jeunes qui a proposé des « séances » de ping-pong et de babyfoot ainsi que des démonstrations et des invitations à la danse par les écoles de danse de la ville.

Tout citoyen, association ou entité de la ville ou de la région qui souhaite bénéficier de cette plate-forme pour communiquer sur ses activités ou sur un événement particulier, peuvent prendre contact avec le groupe animation (tél. 024 423 60 34, courriel: rku@yvb.ch) et participer ainsi au rayonnement et à la dynamique de notre vie sociale.

Service Education et Jeunesse

Editorial

Lors des votations du 13 juin dernier, les habitants des communes de Gressy et d'Yverdon-les-Bains ont approuvé la fusion entre nos deux communes, qui entrera en force le 1^{er} juillet 2011, à l'aube de la nouvelle législature. La Municipalité du chef-lieu du district se réjouit d'ores et déjà de cet événement qui verra «Lè Patai» (les Chiffonniers) et «Lè Tya bailli» (les tue-baillis) se retrouver au sein d'une seule et même entité!

Il nous reste maintenant donc juste une année pour mettre en œuvre concrètement cette fusion. Mais nous devons être prêts avant, notamment pour la préparation des élections de mars 2011, puisqu'à ce moment déjà, les deux populations feront partie d'un seul et même corps électoral. Je ne peux qu'encourager les habitants de Gressy à se porter candidats sur l'une ou l'autre des listes électorales qui seront déposées.

J'aimerais également m'adresser aux opposants à la fusion, de Gressy comme d'Yverdon-les-Bains. En leur disant que, si l'on peut comprendre leurs réticences, liées à la taille respective de nos deux communes, à la perte d'identité ou simplement au changement, cela ne va pas complètement bouleverser nos vies. Ce n'est pas parce que nos deux communes n'en formeront plus qu'une, sur le plan administratif, que Gressy va être rayée de la carte. Et je suis convaincu que les avantages seront bien plus nombreux que les inconvénients. Il faudra seulement «donner du temps au temps», selon la formule désormais consacrée, pour s'en rendre compte!

En attendant, nous serions très heureux que les habitants de Gressy viennent retrouver ceux d'Yverdon-les-Bains, sur la Place Pestalozzi, le 1^{er} août prochain, ce qui nous permettra de célébrer tous ensemble la fête nationale, et de donner un départ convivial à cette union!

Ce numéro de Bonjour est pour la première fois adressé aux habitants des deux communes. Non pas pour anticiper la fusion, mais bien pour informer l'ensemble des futurs citoyens d'Yverdon-les-Bains de ce qui se passe en ville et des projets en cours. J'espère que son contenu saura vous intéresser.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été et me réjouis de vous rencontrer lors de notre fête nationale!

Votre Syndic

Daniel von Siebenthal

Dans ce numéro :

Classes de langues maternelles - Gens d'ici: mots d'ailleurs page 2

Les conseils éclairés du Service des Energies page 3

Université d'été: Waterfront 2010 dans les starting block! page 4

Qualité de vie à la Villette et Sous-Bois page 5

Biodiversité en ville page 6

Trois nouveaux guides à votre disposition pour découvrir Yverdon-les-Bains à vélo! page 7

Programme des festivités du 1^{er} août spécial 750° page 8

Portrait de l'Intégration

Dans le cadre de la Commission Consultative Suisses Immigrés (CCSI), nous vous proposons une série de portraits. Aujourd'hui, nous allons faire plus ample connaissance avec les enseignants des classes de langues maternelles. Depuis de nombreuses années, ces cours sont donnés dans les collèges communaux à de nombreux enfants entre 5 et 16 ans. Renforcer l'accès aux cours de langues d'origine est inscrit dans la nouvelle loi d'harmonisation scolaire (art. 8): «l'école apporte par des mesures d'organisation son soutien aux cours de langues et de culture d'origine dans le respect de la neutralité religieuse et politique.»

Un apprentissage de qualité de sa langue maternelle permet de mieux s'approprier la langue du pays d'accueil, cela permet aussi de tisser des liens et favorise l'intégration.

PS: ces pages sont aussi ouvertes pour que vous racontiez une histoire ou votre parcours. Contactez Katja Blanc au 024 557 20 44 ou par mail kbl@ylb.ch



Classes de langues maternelles Gens d'ici: mots d'ailleurs

A la fin du mois de mai, nous avons organisé une rencontre avec les enseignants des classes de langues maternelles d'Yverdon-les-Bains et la CCSI. Quatre communautés étaient représentées et voici comment ils décrivent leur travail:



L'école tamoule d'Yverdon-les-Bains a été créée par l'association Tamil Mandram le 9 mars 1994 à la rue des Pêcheurs 4 (actuel Citrons Masqués) avec 13 élèves et 3 enseignants qui travaillaient bénévolement tous les dimanches:

MM. Subramaniam Gnanaseelan; M. Karthikesu Kangatharan; M. Radnam Sivapalasooryar. Actuellement l'école tamoule est dirigée par l'Education Tamil Service Switzerland (TESS) et depuis 1998, M. Balasubramaniam Raveendran en est le responsable. L'école est maintenant fréquentée par 50 élèves ainsi que 3 enseignantes et 4 stagiaires bénévoles.

Les cours se donnent depuis 14 ans à l'école de Fontenay. Les élèves ont entre 5 et 15 ans et sont répartis sur 3 niveaux à raison de 4 heures par degré et par semaine. Les livres utilisés par les enseignantes sont édités en Europe pour les enfants sri-lankais à l'étranger. TESS organise chaque année un examen général pour toutes les classes au début du mois de mai, les enfants acquièrent ainsi un diplôme d'école privée de tamoul.



Contact: M. Raveendran Balasubramaniam
024 534 02 86.

Les classes en italien sont données au Pavillon du Collège de la Place d'Armes à 90 élèves répartis sur 7 niveaux (primaire et secondaire) par deux enseignants, les lundis, mercredis, vendredis. Monsieur Alcuri part à la retraite cette année et son remplaçant donnera des cours à Yverdon-les-Bains et à Echallens l'année prochaine. Les élèves passent un examen final à 16 ans qui débouche sur un certificat de l'Université de Pérouse, reconnu dans toute l'Europe.



Contact: M. Oronzo Carridi 021 648 11 69

L'école albanaise a débuté en 1991. L'initiative est venue de MM. Bexhet Halimi, Hamit Demiri, Nuhi Hajdari, Sheshet Sahiti et des autres encore, d'abord à Yverdon-les-Bains puis à Ste-Croix. Le siège de l'école albanaise était à la rue des Cygnes 10 et, durant plusieurs années, les élèves sont venus tous les samedis matin à cette adresse pour suivre les classes de 9h à 12h. Il y avait alors environ 45 élèves venant d'Yverdon-les-Bains, de Ste-Croix, d'Orbe et même de Vallorbe. Le temps passant, le local s'est fait vieux et il a fallu trouver une autre solution. MM. Halimi, Papazi, Shehu, Hoxha, Cena, Demiri ont fait une demande à la commune d'Yverdon-les-Bains pour obtenir de meilleures conditions pour donner les cours. Grâce à une réponse positive des autorités communales, depuis quelques années les classes sont données à Fontenay où les élèves sont très satisfaits. Elles durent 2 heures le mercredi après-midi, il a 26 élèves entre 7 et 15 ans répartis sur 3 cycles.

Nous remercions vivement la Commune d'Yverdon-les-Bains qui nous a beaucoup aidé pour pouvoir pratiquer ces cours sans souci.



Contact: M. Hamit Demiri 024 426 66 45

L'école portugaise

En 1985, le Comité des parents d'élèves portugais d'Yverdon-les-Bains a été créé par MM. Antonio Pinto Cruz, Arlindo Lopez, Luiz Reis afin d'assister les élèves d'origine portugaise, de promouvoir les diverses activités de chaque année scolaire et de faire connaître la culture des Portugais à l'étranger.



Cette année nous commémorons le 25^{ème} anniversaire de ce comité, situé à la ruelle Vautier 8, Case Postale 368 à Yverdon-les-Bains. Les parents peuvent s'informer sur l'école à cette adresse et bénéficier d'une petite bibliothèque d'environ 500 livres, des romans et des contes. Actuellement,

le rôle du Comité est surtout de faire l'intermédiaire entre les parents et la librairie qui vendent les livres scolaires.

C'est la coordination de l'enseignement de la langue portugaise à Berne qui organise les cours à Yverdon-les-Bains. Les classes sont données par 4 enseignantes à l'école Pestalozzi tous les jours à 142 élèves entre 12-16 ans, 28 heures par semaine; un cours de 12/13 élèves de 11 ans pendant 2 heures; 6 cours avec 114 élèves pour les 7-10 ans pendant 16 heures.

Une évaluation est faite par les enseignantes deux fois par an. A la fin de la 9^{ème} année, les élèves passent un examen final afin d'obtenir le certificat de l'Université de Lettres de Lisbonne. Ces cours sont subventionnés par le Consulat portugais.

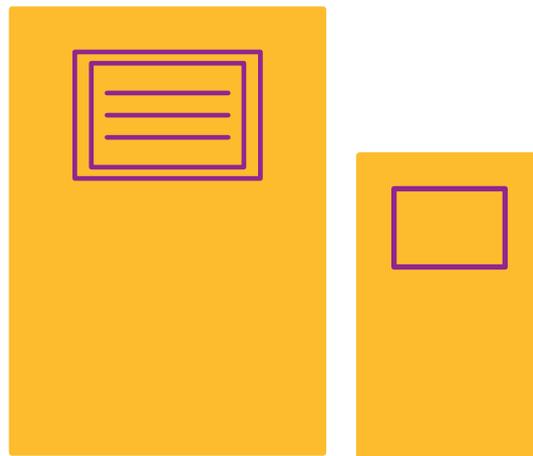


Contact: Mme Helena de Carvalho
078 621 24 14/024 534 69 10.



Biblio Plage

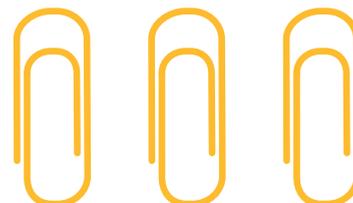
Afin de mieux nous connaître, nous avons vécu une animation conjointe aux classes de langues maternelles et à la CCSI. Le 1^{er} juillet, à la plage d'Yverdon-les-Bains, nous avons proposé des lectures à deux voix de littératures d'ailleurs. Ce moment a permis de découvrir la musicalité de quelques œuvres littéraires dans leur version originale tout en appréhendant leur sens et leur portée.



Nous vous informons du chemin de l'expo photos de la CCSI: un portrait

30 août 2010 vernissage à 19h à la Bibliothèque Publique, l'expo va rester tout le mois de septembre (aux horaires de la bibliothèque)

6 novembre à la Marive pour la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants



Les conseils éclairés du Service des Energies

Poste de travail informatisé Eviter la consommation à vide

Ordinateur, écran, imprimante multifonction, haut-parleurs, routeurs ADSL, modem : tous ces appareils de bureau consomment souvent beaucoup d'électricité en pure perte. Des mesures simples permettent d'éviter ce gaspillage d'énergie.

Les postes de travail informatisés comportent généralement d'autres appareils que l'ordinateur, par exemple une imprimante, des haut-parleurs, ou un routeur. Ils sont en permanence sous tension (stand-by) et, dans ce mode « passif », consomment beaucoup d'électricité en pure perte. La solution : les déconnecter du réseau. On diminue du même coup le risque d'incendie, car les appareils en stand-by peuvent aussi prendre feu.

Conseil No 1 :

une multiprise permet de déconnecter du réseau, de manière simple et commode, tout un groupe d'appareils.

Conseil No 2 :

avant tout achat d'appareils de bureau, consultez le moteur de recherche en ligne indépendant www.topten.ch. On y trouve très facilement les modèles les plus économes en énergie.

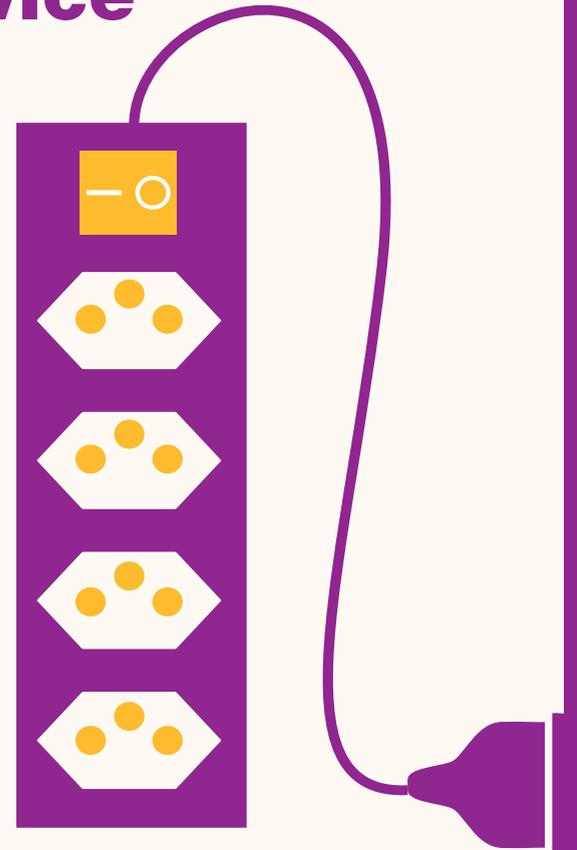
Conseil No 3 :

procédez à une configuration optimale des options de gestion d'énergie de votre ordinateur. Ainsi, il commutera automatiquement en mode veille ou repos lors de pause prolongée. Cela augmentera également la sécurité des données et, en été, réduira au minimum le dégagement de chaleur indésirable.

Si vous souhaitez connaître la consommation de votre ordinateur, de ses appareils périphériques ou de tout autre appareil ménager, contactez le Service des Energies, 024 423 65 19, afin de mettre gratuitement à votre disposition un appareil de mesure de puissance et d'énergie.

(Source : S.A.F.E. Agence Suisse pour l'efficacité énergétique)

Service des Energies



Eclairage dynamique à la rue du Mujon, un exemple pour les rues résidentielles

Plus personne ne s'étonne, aujourd'hui, de voir la lumière s'allumer automatiquement lorsque l'on pénètre dans certains locaux ou que l'on passe devant des entrées de maisons. Ces éclairages sont commandés par des détecteurs de présences économisant ainsi massivement la consommation d'énergie et prolongeant la durée de vie des sources. Il n'y a pas de perte de confort pour l'utilisateur.

Les sources lumineuses utilisées jusqu'alors pour l'éclairage public, appelées « lampes à décharge », ont besoin de quelques minutes pour donner leur pleine puissance. Ceci empêchait jusqu'alors l'allumage/extinction des candélabres par détection de mouvements.

L'arrivée de l'éclairage public à LED ouvre de toutes autres perspectives. Ces lampes s'allument instantanément et leur intensité lumineuse peut être facilement régulée. Décision a donc été prise de réaliser une rue test.

Des conditions cadres ont été définies :

- utiliser un luminaire du marché (pas de construction spéciale)

- éclairer à 100% en début de soirée et commuter ensuite en mode « détection »
- maintenir un niveau minimum réglable (typiquement 10%)
- pouvoir régler la durée de transition pour l'allumage et l'extinction (éviter un « effet discothèque »)
- pouvoir régler la durée d'allumage avant réduction.

Une électronique remplissant ce cahier des charges a été développée avec une entreprise de la place, JDC Electronique.

11 lampadaires à LED ont été installés à la rue du Mujon. Ils reçoivent à 22h, par la télécommande centralisée, l'ordre de commuter en mode « détection ». Dans leur réglage actuel, les lampes diminuent de 100% à 10% de luminosité en 30 secondes. L'enclenchement se fait en 1 seconde : les lampes s'enclenchent de manière douce mais suffisamment rapidement pour éclairer piétons et cyclistes.

Cet éclairage a été mis en service début mai. Une séance d'information a été organisée sur place le 11 mai dernier. Les réactions des riverains sont

très positives. Un point à améliorer cependant est la détection de mouvements.

Du point de vue énergétique et en réglant le mode « détection » de 22h à 6h du matin, c'est 60% de l'énergie qui est économisée pour chaque point lumineux ! 20 luminaires ainsi équipés économisent l'équivalent de la consommation annuelle d'un ménage. Economiquement parlant, ce type d'installation sera rentable sur 15 ans moyennant la construction de 3 à 500 points lumineux (Yverdon compte 3100 point lumineux).

La Municipalité a donné son autorisation pour équiper la rue de l'Indépendance, actuellement en réfection, avec le même principe d'éclairage. Ceci sera fait à la fin de l'été. Une séance d'information/démonstration sera organisée sur place avant la mise en service et les riverains seront personnellement invités.

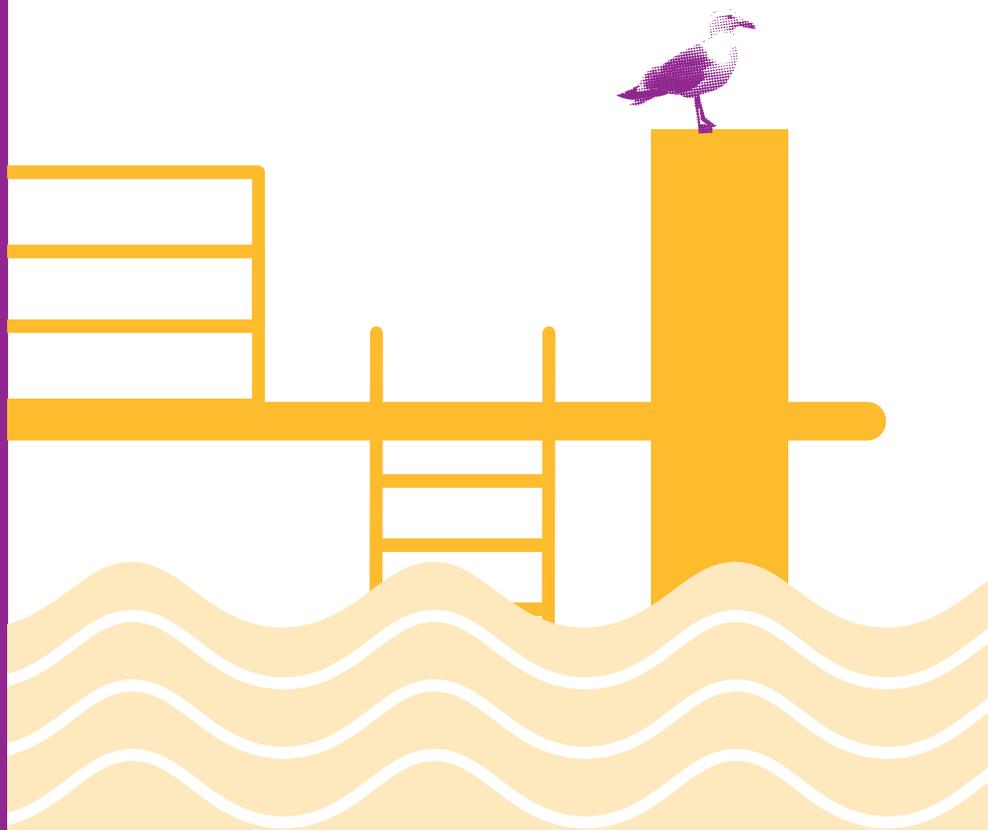
A Yverdon-les-Bains, la devise sera donc :

« la lumière là où il le faut, et quand il le faut. »

Service des Energies



Université d'été à Yverdon-les-Bains: Waterfront 2010 dans les starting block!



«Nouvelle ville & Ville nouvelle, construction de l'espace Gare/Lac et développement durable»

L'édition 2010 de l'Université d'été Waterfront se déroule à Yverdon-les-Bains du 21 juin au 1er août 2010. Comme dans la première édition, Waterfront explore des thématiques liées au développement urbain de la ville et sa région.

Des étudiants de huit pays différents travaillent ensemble à Yverdon-les-Bains et dans leurs centres de formation respectifs sur les thématiques suivantes :

- Les enjeux sur l'identité de la Ville nouvelle et l'intégration d'une mixité sociale.
- L'analyse climatique locale et des concepts de bâtiments ou de constructions appropriés, leur orientation, matériaux et choix énergétiques.
- La mobilité et un concept de transport public fluvial au centre ville.
- La relocalisation du débarcadère et la réinterprétation de la navigation sur la Thièle.
- Un nouveau port et la valorisation de l'embouchure du Canal Oriental sont également à l'étude.

Les différentes thématiques traitées exigent la présence de nombreuses compétences dans des spécialités telles que la climatologie, la géographie, l'urbanisme, la gestion de la biodiversité, les sciences sociales, l'économie, les énergies renouvelables et les matériaux. Professeurs et étudiants de hautes écoles, universités et instituts de formation supérieure suisses et internationaux participent à Waterfront 2010.

Durant la semaine du 5 au 9 juillet, une trentaine de prestigieux intervenants prendront la parole dans leur domaine respectif. Si l'une ou l'autre de ces thématiques vous inspirent, veuillez consulter le programme sous : <http://waterfront.black-out.ch>

Les résultats de Waterfront 2010 seront dévoilés:

- le 31 juillet 2010 à 20h30 sur la place Pestalozzi ou en cas de mauvais temps à l'Aula Magna du Château.

Une exposition temporaire présentera ensuite les travaux pendant deux semaines à l'Hôtel de Ville.

Déléguée à la communication

CANICULE ! PROTEGÉONS-NOUS !

Les périodes de canicule sont éprouvantes pour petits et grands, mais les seniors sont plus particulièrement touchés. Soyons solidaires et prêtons-leurs attention, surtout lorsqu'ils sont seuls ou dépendants.



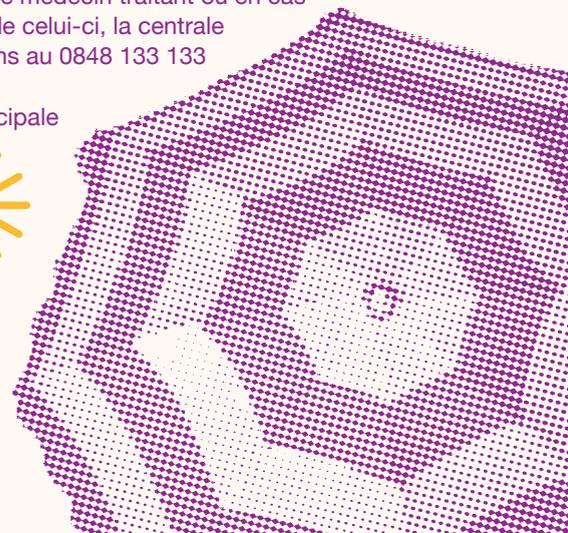
Quelques conseils en cas de grandes chaleurs:

- **Se reposer, rester au frais**
Rester chez soi, réduire l'activité physique
- **Laisser la chaleur dehors, se rafraîchir**
Fermer fenêtres et volets, stores et rideaux le jour, bien aérer la nuit
Porter des vêtements clairs, amples et légers
Se rafraîchir par des douches régulières ou des compresses humides sur le corps
- **Boire régulièrement, manger léger**
Boire régulièrement sans attendre d'avoir soif
Prendre des repas froids riches en eau (fruits, salades, légumes et produits laitiers)
Prendre conseil auprès de son médecin en cas de traitement ou de maladie chronique

FAIBLESSE, CONFUSION, VERTIGES, NAUSEES, ET CRAMPES MUSCULAIRES

Appeler votre médecin traitant ou en cas d'absence de celui-ci, la centrale des médecins au 0848 133 133

Police Municipale



Annnonce de la police

La Direction de police de la ville d'Yverdon-les-Bains rappelle que le Règlement communal stipule :

Art 32.

Les arbres, arbustes, haies, etc. plantés dans les propriétés bordières, doivent être taillés de manière à ne pas masquer la visibilité, les signaux de circulation, plaques indicatrices des noms de rues, numéros de maisons ou lampes de l'éclairage public, ni gêner la circulation des piétons.

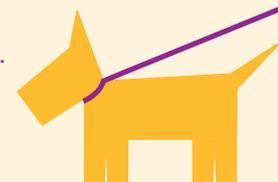
Art. 73.

Les détenteurs d'animaux sont tenus de prendre toutes mesures utiles pour les empêcher de :

- a) porter atteinte à la sécurité publique ou à celle d'autrui;
- b) commettre des dégâts;
- c) salir la voie publique, notamment les trottoirs, les parcs et promenades publics;
- d) d'errer sur le domaine public.

D'autre part, il est rappelé que les chiens sont interdits sur la plage communale durant la période estivale.

Merci à la population de bien vouloir respecter ce qui précède.



Inauguration du collège des Isles



En date du 4 juin 2010, il y avait foule aux abords du collège des Isles pour une inauguration orchestrée par les enseignantes de l'école pour la partie récréative et par le Service Education et Jeunesse pour la partie officielle. Le public a assisté à une magnifique prestation de chants où les plus petits encadrés par leurs camarades plus âgés ont chanté avec énergie et plaisir. Les parents, les amis, les partenaires de l'école se sont régalés grâce à l'apéritif offert par la ville. Quelques discours sont venus donner une touche officielle à cette manifestation. Ainsi Monsieur le Syndic, Daniel von Siebenthal et Monsieur le Municipal de l'Urbanisme et des Bâtiments, Paul-Arthur Treyvaud, ont notamment relevé les enjeux pour l'école dans les années futures et les aspects organisationnels qui en découlent.

La construction de ce bâtiment est intervenue en même temps que la construction du nouveau quartier des « Isles ». Ainsi à la rentrée 2009-2010, le cycle initial et les cycles primaires comptaient 20 élèves du quartier sur les soixante enfants fréquentant le collège. Dès la rentrée 2010-2011,

seule une vingtaine d'élèves proviendront d'autres quartiers. L'ensemble du bâtiment comprend six salles de classe et une salle ACT/ACM, une salle des maîtres et quatre locaux de dégagement ainsi que les incontournables lieux d'aisance et autres locaux techniques. Trois des salles de classes sont occupées par trente élèves des classes de développement. Leur intégration complète dans la vie scolaire de l'établissement primaire Pestalozzi a pu se faire grâce à cette plaisante construction teintée de vert.

Madame Françoise Meier, Directrice de l'établissement, a relevé que « le vert est une couleur qui incite à la réflexion, au calme et qui met en harmonie avec un environnement fait de pelouses, de prés et de champs. L'école étant située aux confins de la ville et de la campagne, les chemins des alentours s'en vont vers plus de liberté. Des chemins qui incitent à la curiosité, à l'impatience, à la découverte. Une dizaine d'enseignantes sont là pour montrer la voie. Elles guident leurs élèves sur le perpétuel chemin des apprentissages. A chacun de nous la responsabilité de mettre dans son bagage les

outils nécessaires: un bouquet de pensées pour les camarades, un regard amical pour chacun, une envie de connaître les autres, le besoin de communiquer avec ses voisins, l'énergie pour imaginer, construire et vivre des projets ensemble. L'envie de respecter les règles ainsi qu'une volonté d'aller de l'avant étant les bases indispensables à une vie collective riche et harmonieuse. »

Enfin, le bureau d'architecte Thibaud-Zingg a transformé la seule partie en béton de cette construction « Minergie » en grandiose tableau noir sur lequel est venu s'inscrire en majestueuses lettres colorées les citations suivantes :

« Grandir c'est dépasser ce que vous êtes aujourd'hui. »

« Vous ferez de délicieux voyages embarqués sur un mot »

Direction de l'établissement primaire Pestalozzi

Le processus communautaire « Qualité de vie à La Villette et Sous-Bois »

Depuis 2005 la ville d'Yverdon-les-Bains a décidé de soutenir le développement communautaire des quartiers de la ville par des processus libellés « Qualité de vie ». Après le quartier de Pierre-de-Savoie, la Municipalité a engagé de nouveaux moyens à La Villette avec un élargissement à certains publics de Sous-Bois.

C'est une nouvelle étape du partenariat existant avec les habitants et les diverses personnes, groupes, associations en lien avec la population.

Dans ce cadre, depuis le mois d'août 2009, un travailleur social hors murs du Service Education et Jeunesse s'est immergé parmi la jeunesse de ces quartiers et une animatrice de proximité de Pro Senectute Vaud a mobilisé un noyau d'ainés prêts à s'impliquer.

Il s'agissait d'aller à la rencontre des différents groupes de la population afin de mobiliser les forces et idées, de les réunir dans des forums publics pour en débattre et de leur donner ensuite la possibilité de se mettre en projet pour l'évolution du quartier.

Il s'agit aussi d'associer les autres acteurs qui travaillent à la qualité de vie du quartier sous diverses formes depuis de longues années pour qu'ils profitent de la mobilisation des habitants. Par ce partenariat, chaque type de population, (ainés, jeunes, familles, immigrés, ...) devrait avoir la possibilité de se rencontrer et de contribuer à l'avenir et à la qualité de leur cadre de vie.

L'association de quartier a décidé de ne pas disperser ses forces et de continuer son action parallèlement au processus. Elle constitue une base pour la vie du quartier à côté de laquelle des partenaires comme, l'école, le projet « Croque la Villette » ou les fabricants de joie (Quartier libre et Antizone) échantent et travaillent avec le Service Education et Jeunesse et Pro Senectute Vaud pour coordonner leurs efforts dans l'amélioration et le soutien à la qualité de vie du quartier. Ces derniers se retrouvent régulièrement dans ce qui est appelé le « groupe terrain ».

La première étape aura été de réunir dans le cadre d'une soirée divers habitants pour dégager les clés de ce qui les mobilise dans le quartier. Des jeunes, des aînés, des habitants liés à l'association ou non ont arrêté une bannière commune: « Partage, respect, accueil, convivialité ». Actuellement le questionnement (quelles sont nos forces et ce qui nous mobilise) est en cours avec des aînés et des jeunes. Il s'élargira dans le quartier, notamment auprès des enfants, voire de leurs parents, grâce aux partenaires.

Le 9 octobre 2010, le premier forum sera l'occasion de restituer aux habitants les résultats, d'en débattre, d'échanger sur ce qui mobilise les uns et les autres. Les forums qui suivront permettront d'approfondir l'échange par thème ou de travailler aux projets qui nous mobilisent, dans lesquels nous aimerions nous inscrire.

L'ouverture à Sous-Bois est amenée par un groupe de jeunes issus des deux quartiers, qui aimeraient voir grandir une vie sociale dans leur quartier, par la pratique du football, la rencontre avec d'autres jeunes et le partage dans un lieu qui serait prévu pour eux.

Ces informations susciteront certainement des réactions, des questions. Vous pouvez vous adresser à Philippe Schaer du Service Education et Jeunesse pour ce qui concerne plutôt les jeunes (079 908 99 68, phs@ylb.ch) et à Laure Morier-Genoud pour toute autre question (079 589 71 81, laure.morier-genoud@vd.pro-senectute.ch).

Service Education et Jeunesse en collaboration avec le groupe de travail du quartier de la Villette



Biodiversité en Ville

L'entretien différencié est une pratique qui s'est développée pendant les années 80 dans les pays du nord de l'Europe. Le principe est simple: Au lieu d'appliquer un traitement uniforme aux espaces verts on tient compte de leur utilisation par le public. Par exemple on fauchera à intervalles régulier une zone de détente utilisée pour le jeu, alors les zones peu parcourues ne seront fauchées qu'une fois l'an.

Ce type de démarche permet à la fois de faire des économies d'énergie et de main d'œuvre tout en favorisant le développement de la faune et la flore en milieu urbain comme contribution à la préservation de la biodiversité. Il y a souvent un pas à faire pour apprécier la beauté d'une végétation naturelle habitués que nous sommes aux pelouses tondues dans lesquelles toute vie animale est absente.

Pour se convaincre de la richesse de ces milieux, il suffit de prendre un peu de temps pour dénombrer les fleurs dans une prairie fauchée tardivement dont le pollen et le nectar attirent de nombreux insectes en particulier les papillons qui sont les représentants les plus visibles. En comparaison, un gazon est bien pauvre.

Alexandre Maillefer
biologiste



Îlots routiers

Pendant longtemps les éléments de sécurité routière (Îlots, ronds-points) ont simplement été recouverts de béton ou de bitume. Avec le temps, des fissures y apparaissent, rapidement colonisées par des plantes, ce qui nécessite un désherbage régulier, indispensable pour éviter une dégradation rapide des ouvrages sous l'effet de la croissance des racines.

Ce type d'intervention ne peut se faire qu'au prix d'un important travail manuel, l'utilisation d'herbicides aux abords des routes étant interdite par la loi.une dégradation rapide des ouvrages sous l'effet de la croissance des racines.



tant ainsi aux fleurs de se développer tout en diminuant les coûts d'entretien et la consommation d'énergie.



Talus fleuris



En plaine, les talus, en particulier ceux situés en bordure des routes ou des voies de chemin de fer, abritent parfois de nombreuses espèces de fleurs. Ce sont souvent les derniers refuges de la Marguerite, de la Sauge ou du Sainfoin. Deux raisons à cela: L'absence d'engrais qui limite la croissance des graminées et une fauche plus tardive permettant aux graines des fleurs d'arriver à maturité et de boucler ainsi le cycle de reproduction.



Pieds d'arbres

On préserve au pied des arbres un espace non revêtu permettant l'infiltration de l'eau. Ces zones dénudées sont en général rapidement colonisées par des espèces de plantes pionnières.



Pour diminuer l'entretien et améliorer l'aspect visuel, ces espaces ont été ensemencés avec un mélange de fleurs adaptées aux milieux secs qui non seulement couvre le terrain et limite l'installation d'autres espèces non souhaitées mais apporte aussi une touche esthétique nouvelle.

Les aménagements que vous avez sous les yeux permettent de supprimer ces revêtements, ce qui restaure la perméabilité du sol permettant ainsi à l'eau de pluie de s'infiltrer.

La couverture végétale est composée de plantes adaptées à un substrat minéral pauvre. Les plantes accumulent des réserves d'eau dans les feuilles, ce qui est à l'origine de leur dénomination de « plantes grasses ». Dans la nature, on les retrouve en général dans les anfractuosités de rochers. Ce type d'aménagements contribue à diminuer le travail d'entretien avec un apport à la biodiversité en ville.

Prairie fleurie

Les espaces verts urbains sont souvent constitués de gazons n'abritant que quelques espèces de graminées qui produisent un tapis vert uniforme. L'entretien de ces surfaces prend beaucoup de temps et d'énergie.

L'entretien différencié, pratique apparue dans le nord de l'Europe dans les années 80, consiste à adapter les travaux sur les espaces verts en fonction de leur usage au lieu d'une pratique uniforme. Par exemple les pelouses à forte fréquentation sont tondues régulièrement alors que celles des zones moins parcourues ne seront fauchées qu'un à deux fois par année, permet



Souscription pour le vin d'honneur de la Ville d'Yverdon-les-Bains

Conditions: afin de pouvoir vous offrir ces conditions favorables, les marchandises sont à retirer au STE, contre paiement comptant. Les commandes seront honorées selon l'ordre de réception et jusqu'à épuisement du stock. Les commandes sont à retourner au Service des Travaux et de l'Environnement, Rue de l'Ancien Stand 4, 1400 Yverdon-les-Bains, par fax au 024 423 63 60, par e-mail à: hga@ylb.ch, ou par internet: <http://www.yverdon-les-bains.ch/index.php?id=780>.

Chasselas Bonvillars 2009, blanc, appellation d'origine contrôlée, réserve spéciale de notre Commune, avec label Terravin, Vinatura

- [] Carton(s) de 6 bouteilles 75 cl, à Fr. 45.-/carton
- [] Carton(s) de 12 bouteilles 50 cl, à Fr. 60.-/carton

Oeil-de-Perdrix 2009, rosé, avec label Vinatura, quantité limitée, attribuée selon entrée des commandes

- [] Carton(s) de 12 bouteilles 50 cl, à Fr. 78.-/carton

Les Polognes 2008, rouge, appellation d'origine contrôlée, assemblage de Pinot Noir et de Gamaret

- [] Carton(s) de 6 bouteilles 75 cl, à Fr. 75.-/carton

Nom / Prénom

Rue

Lieu

N° Tél.

Date

Signature

Station Vaud'Air à Curtil-Maillet – Sonde PM10 (particules fines)

Historique

Dans les actions de notre Agenda 21, dont la mise en œuvre a été validée en 2003, la fiche N°14 a pour objectif d'améliorer la qualité de l'air. Confronté au dépassement régulier des pics d'ozone, et la station n'étant pas équipée de capteur pour les particules fines (PM10), le Service des Travaux et de l'Environnement, en collaboration avec le SEVEN (Service de l'Environnement et de l'Energie) a proposé, en novembre 2009, d'installer un capteur PM10 et un plan de mesure d'urgence lorsque les pollutions sont élevées et présentent des risques accrus pour la santé.

Le seuil limite d'ozone est fixé à $120 \mu\text{gr}/\text{m}^3$ par la législation (OPAir), le seuil d'urgence pour déclencher le plan d'urgence est de 1,5 fois la valeur limite, **soit une concentration d'ozone de $180 \mu\text{gr}/\text{m}^3$** .

Avec l'équipement actuel et la surveillance en ligne possible, sous: <http://www.vd.ch/fr/themes/environnement/air/reseau-vaudair/situation-actuelle/> **dès que le seuil des $180 \mu\text{gr}/\text{m}^3$** est atteint et que les prévisions météorologiques restent favorables au développement de l'ozone, **soit une température maximale supérieure à 32° Celsius**, les mesures suivantes sont prises :

A) Pour la population en général:

1. Bus TRAVYS gratuit sur tout le territoire communal pendant 3 jours.
2. Fermeture à la circulation des véhicules automobiles dans certaines rues (Ancien-Stand, Casernes, goulet de l'Ancienne prison), afin de favoriser la mobilité douce.
3. Accès à vélo-libre, gratuit les 3 premières heures.

B) Pour les services communaux:

1. Plus de pose d'enrobés bitumineux.
2. Limiter les gros transports.
3. Pour les petites machines, utiliser uniquement de l'essence alkylée 30x moins polluante.

Par extension, les mesures proposées en «A» seront également appliquées dans le cas des particules fines, lorsque le seuil d'information est appliqué par le canton, soit lors d'une concentration supérieure à $75 \mu\text{gr}/\text{m}^3$ (1,5 fois la valeur limite) en complément des mesures cantonales (le seuil «d'action» cantonal, commence à $100 \mu\text{gr}/\text{m}^3$).

Le financement du capteur PM10 d'une valeur de Fr. 60'000.- a été pris en charge par l'Agenda 21.

Le plan de mesure est activé par la cellule «pollution de l'air» conduite par Monsieur le Syndic Daniel Von Siebenthal.

Valeurs explicatives pour la concentration d'ozone <http://www.vd.ch/fr/themes/environnement/air/ozone/previsions-dozone/>

Service des Travaux et de l'Environnement



Trois nouveaux guides à votre disposition pour découvrir Yverdon-les-Bains à vélo!

En 2009, l'Agenda 21 a proposé un programme de 24 balades à vélo thématiques guidées pour les yverdonnois et les touristes. Cet été, trois de ces balades à vélo paraîtront sous forme de guides papier.

Ainsi, dès la mi-juillet, le trio suivant est à votre disposition à l'Hôtel de Ville et à l'Office du Tourisme: «Yverdon-les-Bains d'une fontaine à l'autre», «Yverdon-les-Bains à livre ouvert» et «Le passé industriel d'Yverdon-les-Bains». Ces balades constituent une activité de loisir attractive, non polluante et excellente pour la santé! Selon la balade, le parcours vous prend entre 30 à 60 minutes, arrêts compris. De nombreuses illustrations rendent les balades plus vivantes et vous emmènent dans leurs univers respectifs. Plusieurs personnes ont permis la réalisation de ces documents, dont les guides thématiques de ces balades en 2009, à savoir: Antoine Sordi, Marie-Laure Meier, Françoise Waridel et Herbert Chautems. L'Agenda 21 remercie chaleureusement toutes les personnes impliquées dans ce projet.

Pour marquer la publication de ces guides, «La balade des fontaines», premier guide du trio, vous sera proposée la semaine prochaine:

Rendez-vous le mardi 13 juillet 2010, à 19h, sur la Place Pestalozzi

Amener son propre vélo

La balade est ouverte à toute personne sachant faire du vélo.

Durée: environ 1h30

Votre guide thématique sera M. Antoine Sordi, collaborateur du Service des Energies de la Ville d'Yverdon-les-Bains

Nous espérons vous retrouver nombreux à cette occasion!

Agenda 21

Recherche de logements

L'association «J'étudie à Yverdon-les-Bains» est à la recherche de logements pour des étudiants.

Vous avez un logement à proposer:

- des chambres individuelles
- des studios
- des appartements à partager
- autres

N'hésitez pas à nous contacter.
Merci d'avance

Contact:
Nancy Voutaz, ADNV,
024 425 55 21 ou
nancy.voutaz@adnv.ch



1^{er} août 2010 – spécial 750^e

Programme partie officielle

05h30-07h30 Aubade par la chorale La Récréation et la Fanfare l'Avenir A travers les rues d'Yverdon-les-Bains

Place Pestalozzi

10h30-11h30 Animation musicale

11h30-12h30 Cérémonie officielle en présence des Autorités de Gressy

- Allocution de bienvenue par Mme la Municipale Nathalie Saugy
- Lecture du Pacte de 1291 par M. le Président du Conseil communal Thierry Gaberell
- Toast à la patrie par M. Le Syndic d'Yverdon-les-Bains Daniel von Siebenthal
- Dépôt de la couronne devant le monument aux morts

Apéritif offert aux habitants d'Yverdon-les-Bains et de Gressy

12h30-14h Suite de la partie musicale

Programme Fest'Y'Rives – La Plage



FEST'Y'RIVES

10h-14h Brunch du 1er août à la plage

12h-19h Bar flottant du Conseil des Jeunes
Djs et concerts acoustiques
The Yverdon Pedaleau contest

14h-01h30 Bar de l'Amalgame Club

18h-1h30 Concerts et djs

18h-19h Jo

19h30-20h30 La Mauvaise Herbe

21h-22h30 Tafta

22h30-23h Feu d'artifice tiré d'une barge en face de la plage

22h45 Feu commémoratif du 1^{er} août

23h15-00h The Jamborines

00h30-01h30 DJ Bluestorm

Brunch du 1er août à la plage

10h-14h
Un domaine agricole de la région vous propose des aliments sélectionnés avec soin.

Inscriptions:
E-mail: doris.henry@bluewin.ch
Tél: 024 425 38 16
079 284 97 90

Bar flottant du Conseil des Jeunes (CDJY)

12h-19h
DJ (powered by solar sound system) et concerts acoustiques les pieds dans l'eau.

«The Yverdon Pedaleau contest»

12h-19h
Le CDJY & l'association ARERIRO-RU, pour la promotion de la bonne humeur proposent une compétition déjantée «The Yverdon Pedaleau Contest». Disciplines: l'endurance (500m) et le sprint (50m). Inscriptions dès 12h à la plage, finale à 18h.

Bar de l'Amalgame Club

14h-01h30
L'Amalgame Club va troquer sa salle de concert, son short noir et ses Dr Martens, contre un «calosse-bikini-tongs» et vous invite au «dance floor & Self Party Grill» (viande et salade) sous les arbres. 3 DJ's seront de la partie.

Concerts & DJ's 18h-1h30

18h Jo
Compositeur, guitariste, et chanteur, il se dédie à la chanson française.

19h30 La Mauvaise Herbe
Reggae, rock, folk, bluegrass, aucun style ne semble pouvoir arrêter ces musiciens dans leur conquête du public.

21h Tafta
Groupe de pop-rock francophone composé de 5 musiciens. Leur style reconnaissable souligne une musique énergique et des textes emprunts d'émotion.

23h15-00h00 The Jamborines
4 yverdonnois pour terminer la soirée avec de l'indie rock survitaminé et festif.

00h30 DJ Bluestorm
Touts styles



Feux d'artifice amateurs et sécurité

Respecter ces pictogrammes garantit à tous le calme et la sécurité afin de pouvoir se divertir sans danger. Une aire sera réservée pour les tirs de fusées à proximité de la plage.



Les organisateurs

Fest'Y'Rives est une jeune association qui a pour but d'organiser un festival de musique pop rock au bord du lac à Yverdon-les-Bains. Cette année, à l'occasion de son 750^e anniversaire, la commune d'Yverdon-les-Bains a mandaté l'association pour organiser les animations musicales, en marge de la partie officielle du 1^{er} août.

Greffe Municipal et Service Education et Jeunesse en collaboration avec l'association Fest'Y'Rives

Yverdon-les-Bains

750 ANS

Tous les détails sur www.yverdon-les-bains.ch
Réservation spectacles: 024 423 65 84

juin

- 4, 5 et 6 juin** «Du Moyen-Age aux Temps modernes», école du cirque d'Yverdon
Fr.15.- Prix unique, Vendredi et samedi: 20h - Dimanche: 15h Théâtre Benno Besson
- 5 au 13 juin** Exposition «Les Milices vaudoises 1803-2010»
Entrée libre Aula Magna Château d'Yverdon-les-Bains
- 12 et 13 juin** 25^e anniversaire des Milices vaudoises 2010
Ouvert à tous Corièges en ville, Camps et parades au Parc des Rives du Lac
- 15 au 19 juin** «Tir des Jeunes et Tir populaire»
Entrée libre Caves du Château

juillet

- 4 juillet** Championnats suisses de Marche Athlétique Internationale
Sur inscription Circuit: Quartier des Cygnes
- 4 juillet** «Les jeunes du Conservatoire de Winterthur», concert classique
Entrée libre, 19h Le Temple
- 8 au 11 juillet** Championnat International de Laser, régates et fête de la voile
Entrée libre Club-house de La Matelote
- 10 et 11 juillet** Camp militaire au XV^e siècle, animations et spectacle
Entrée libre Château
- 30 juillet** Présentation des travaux de l'Université d'été
Ouvert à tous, 20h30 Place Pestalozzi

août

- 1^{er} août** Journée de la Fête Nationale pour tous
Entièrement gratuit Place Pestalozzi et Plage d'Yverdon-les-Bains
- 14 août** Tournoi de football multiculturel, musique et cuisine du monde 9h – 17h30
Ouvert à tous, Rives du Lac Soirée dansante/entrée libre, La Marine
- 14 août** Défilé «La mode au fil des ans», 1900 à aujourd'hui, 18h
Ouvert à tous Place Pestalozzi
- 19 au 21 août** Les Jeux du Castrum 2010, festival à ciel ouvert au centre ville
Ouvert à tous Place Pestalozzi
- 22 août au 10 octobre** 10 artistes de Winterthur, Yverdon-les-Bains au passé, présent, futur...
Entrée libre, Mardi au dimanche – 14h - 18h La Galerie de l'Hôtel de Ville
- 27 au 29 août** «Braderie de la Plaine 2010» spéciale 750^e, la rue en fête
Ouvert à tous Rue de la Plaine

Impressum

Conception et réalisation: studio KO
Impression: imprimerie cornaz sa

Editeur responsable:
Commune d'Yverdon-les-Bains
024 423 61 11, www.yverdon-les-bains.ch

Comité de rédaction:
Daniel von Siebenthal, Aude Aegerter, Amélie Sainz, Laurent Exquis, André Gallandat, Catherine Guanzini, Véronique Jost, Markus Baertschi, Gildo Dall'Aglio, Pedro Camps